

Annexe 3 :

Conflits avec l'élevage

Tiré de “La vie du loup” de Jean-Marc Landry, Editions Delachaux et Niestlé, 2001

Les premiers indices de domestication du mouton (à partir du mouflon d'Asie) et de la chèvre (à partir de la chèvre bézoard) ont été trouvés en Asie occidentale (Irak et Iran) et remontent à environ 7'000 à 8'000 av. J. C.

Ces premiers cultivateurs et bergers durent défendre leur bien des animaux sauvages qui trouvèrent une concentration de nourriture (bétail, céréales) souvent d'accès facile. D'ailleurs, la domestication d'animaux sauvages a favorisé la sélection d'animaux productifs et moins agressifs, les rendant particulièrement vulnérables aux prédateurs. Les bergers de l'époque n'avaient encore que peu de moyens pour protéger leurs troupeaux des loups. Chiens et moutons n'apparaissent ensemble pour la première fois dans des sites archéologiques qu'en 3'685 av. J.C. Les premières intentions de destruction de loups datent du 6e siècle avant J. C. Solon, l'un des sept sages de la Grèce Antique, instaura la première organisation de défense contre les loups. Il inventa la prime à la destruction qui devint la loi de Solon. Cinq drachmes (pièce de monnaie utilisée dans la Grèce antique) étaient versées pour les mâles et 1 drachme pour les femelles. La première prime documentée est rapportée par le biographe Plutarque (46-120). Une récompense de 5 drachmes en argent fut offerte par un officier à un chasseur qui avait ramené un loup mâle mort. Le conflit entre le loup et l'homme fait partie de notre histoire. Pline l'Ancien (23-79), un naturaliste romain respecté, évoque déjà dans ses écrits les conflits entre l'homme et les animaux, notamment avec le loup.

Aujourd'hui, l'élevage concentre un nombre important d'animaux sur une petite surface. Ces animaux peuvent être gardés dans des enclos ou laissés libres sur un alpage une partie de l'année. La sélection des animaux domestiques a créé des bêtes souvent vulnérables face aux prédateurs. C'est pourquoi, l'homme a dû développer, au cours des millénaires, des systèmes de défense pour protéger les troupeaux. Le développement des armes à feu et une chasse incontrôlée à partir du 18^e siècle ont conduit à l'éradication du gibier dans de nombreuses régions d'Europe. Les prédateurs ont dû se rabattre plus fréquemment sur le bétail, augmentant ainsi le conflit avec l'élevage. Le menu bétail, tel que les chèvres et les moutons, fut le plus touché, car plus facile à capturer et plus fréquent à travers l'Europe.

Le loup, comme les autres animaux, possède des comportements génétiquement inscrits. Quand le loup chasse, une série de ces comportements vont se mettre en place et se

succéder. Il est probable que le stimulus pour que le loup cesse de tuer soit l'absence de mouvement. La stratégie de fuite de la plupart des ongulés sauvages est l'éclatement du groupe, celle des moutons, au contraire, est de se rassembler et de fuir ensemble. Par conséquent, lors d'une attaque d'un troupeau de moutons, il n'y a pas d'absence de mouvement, donc le loup continue de tuer. Il est pris d'une frénésie meurtrière, comme le renard dans un poulailler.

Les moutons peuvent aussi être attaqués dans un enclos ou dans une enceinte en dur. Les moutons paniqués se précipitent contre les murs s'étouffent ou s'échappent de l'enclos et plusieurs peuvent se tuer, en dérochant, par exemple. Il semblerait que certaines espèces, comme les chèvres, paniquent moins face à un prédateur, ce dernier tuant moins d'individus lors d'une attaque. Par exemple, en Bulgarie les attaques de l'ours sur un troupeau de chèvres sont moins conséquentes que celles sur un troupeau de moutons. Dans les cas de tueries frénétiques, les animaux morts ne sont que peu ou pas consommés. Ce comportement engendre la révolte de l'éleveur. Le loup fut ainsi éradiqué de nombreuses régions d'Europe et avec lui disparurent aussi les systèmes de protection traditionnels. La tolérance envers les grands prédateurs est faible dans les régions où la tradition de gardiennage s'est perdue.

Pertes causées par les loups

Quand, on parle de prédation due au loup, il est important d'analyser les chiffres avec prudence. En effet, la distinction entre une attaque d'un loup ou celle d'un chien est ardue. Certains pays indemnisent les dégâts de loups, mais pas ceux de chiens. Dans ce contexte, un dégât de chien peut facilement passer pour celui d'un loup. L'évaluation d'un dommage n'est fréquemment pas assez stricte (souvent par faute de moyens), ce qui peut fausser les statistiques de prédatons dues au loup. Par exemple, en Italie, en raison de ce problème, il est probable que l'on ait exagéré l'impact du loup sur le bétail et minimisé celui des chiens errants pendant ces 20 dernières années. En 1982 déjà, Luigi Boitani estimait que dans la province des Abruzzes, 50% des animaux domestiques tués entre 1974 et 1978 (moyenne annuelle de 1489 animaux) l'ont été par des chiens. Par ailleurs, à cet époque, un recensement a comptabilisé 13'000 chiens divagants ou ensauvagés dans la même région !

Annexe : conflits avec l'élevage

En France 150'000 à 500'000 moutons (selon les sources) sont tués chaque année par des chiens (ou 0,5 à 2,5 5 du cheptel selon les régions). Les chiens s'attaquent aussi au gibier. En 1998, 912 chevreuils tués par des chiens ont été retrouvés par des garde-faune sur le territoire suisse. Quel pourcentage représente ce chiffre de la totalité des chevreuils tués par des chiens et qui n'ont jamais été retrouvés ? Comment quantifier les morts indirectes pouvant être imputées à un chien (poursuite du gibier en hiver, ce qui peut abaisser ses chances de survie). Lors de constats, l'état sanitaire de l'animal n'est souvent pas pris en compte. Par conséquent, il a pu être consommé après une mort naturelle. Par exemple, dans la province des Abruzzes, une maladie virale serait responsable de 20 % de la mortalité chez les veaux de moins de 10 jours. Le manque de sélénium dans le fourrage, typique dans la province des Abruzzes, peut causer des complications musculaires et être à l'origine de la mort d'animaux jusqu'à 6 mois. Les parasites peuvent aussi être un problème chez les jeunes animaux.

Cependant, il ne faut pas non plus minimiser les dégâts des loups sur le cheptel. Il existe des régions, comme en Espagne (Province de Casilla-Léon, 94'000 km² ou Somiedo), où les chiens errants sont rares dans les zones à loups. De plus, les chiens peuvent faire partie du régime alimentaire des loups et par conséquent ils les évitent. Pourtant, en Espagne, les loups ont causé des dégâts pour plus de 1 million de dollars en 1988. Au Mercantour, les attaques subies par les éleveurs sont surtout occasionnées par des loups. Dans la région du Grand St-Bernard (Suisse), les chiens divagants sont inhabituels et en cas de dommage sur un troupeau, le coupable et le propriétaire sont en général rapidement retrouvés. La majorité des moutons tués entre 1995 et 1996 ont bien été tués par un ou plusieurs loups qui ont causé pour plus de 65'000 F de dommages.

En général, le nombre moyen de moutons tués par attaque reste faible, mais dans certains cas, ce nombre peut être considérable, comme en Savoie, où un éleveur a eu 177 moutons tués en une seule attaque parce que les bêtes ont déroché. En Italie et en France, les loups tuent en moyenne 4 à 7 moutons par attaque. Dans la Province des Abruzzes (Italie) entre 1980 et 1988, le nombre de moutons tués par attaque était inférieur à 7 individus dans 75 % des cas. Dans les Alpes-Maritimes, en 1998, moins de 5 moutons ont été tués dans 74 % des attaques. Cependant, sur certains troupeaux, le bilan des pertes est plus lourd, ce qui augmente la moyenne générale des moutons tués par attaque. Dans le Val Ferret (Valais), le maximum de moutons perdus lors d'une attaque a été de 27. Seize autres moutons ont péri à la suite d'une attaque, sans pour autant que le loup ne touche un animal. Paniquées, les bêtes ont déroché.

Les attaques se concentrent souvent sur quelques propriétaires. Par exemple, dans la province des Abruzzes, seuls 4,1 % des propriétaires d'un échantillonnage ont subi

plus de 2 attaques par année. Cependant, cela représente 30,8 % des indemnités. En 1995, en Valais, 75 % des dégâts imputés à un ou plusieurs loups n'ont touché que deux troupeaux. Les dégâts peuvent aussi se concentrer plus dans une région, particulièrement où le gardiennage des troupeaux est rare ou absent. Par exemple, en Espagne, 77 % des pertes ont été enregistrées dans les monts Cantabres, qui n'abritent pourtant que 20,6 % de la population espagnole de loups. La même constatation a été faite au Mercantour. En 1998, dans les Alpes-Maritimes, 4 troupeaux ont concentré 43% des attaques et 45% des pertes.

Les attaques ne sont pas constantes au cours de l'année, les pertes ayant souvent lieu à la fin du printemps et en été. Par exemple, au Pays Basque 78 % des attaques ont lieu de mai à juillet. Dans la province des Abruzzes, le nombre d'attaques concernant les chevaux est particulièrement important en avril et en mai, ce qui coïncide avec la naissance des poulains qui sont plus vulnérables. Ces animaux naissent en liberté et ne sont que rarement surveillés. Le même phénomène peut être observé chez les vaches dès le mois de mai, à l'époque des vêlages. Dans les Alpes-Maritimes, les attaques se manifestent tout au long de l'année, mais tendent à culminer en automne alors que le nombre de moutons baisse. Il est probable que les conditions climatiques rendent le gardiennage plus difficile, que les milieux où se trouvent les bêtes à cette époque de l'année sont plus arborés, et c'est aussi la période où les louveteaux commencent à chasser. Dans la grande majorité des cas (90%), les attaques ont lieu de nuit. Dans de nombreuses régions d'Europe, les dégâts augmentent à partir de juin-juillet, ce qui correspond à la montée en alpage des moutons.

Espagne

L'Espagne est le pays d'Europe occidentale qui possède le plus de loups, environ deux mille en automne. C'est aussi un pays où la tradition de l'élevage du mouton est encore fortement ancrée. La majorité des dommages a eu lieu dans des régions montagneuses où le bétail n'est pas gardé. 77 % des pertes ont été enregistrées dans les monts Cantabres, qui n'abritent pourtant que 20,6 % de la population espagnole de loups. Par contre, dans des régions telles que la province de Zamora (région la plus importante en brebis avec 800'000 têtes), les pertes sont beaucoup moins nombreuses, car les animaux sont surveillés. D'ailleurs dans cette région, un loup "coûte" 14 fois moins cher que dans les Asturies. A titre de comparaison en 1998, dans la réserve de la Sierra de la Culebra (Zamora), les cerfs et les sangliers ont causé pour plus de 56'500 F¹ de dommages sur les céréales (sans compter les accidents sur la route qu'ils provoquent), tandis que ce chiffre s'élève à 16'000 F pour les loups.

¹ Les chiffres donnés sont en francs suisses.

Annexe : conflits avec l'élevage

Dégâts causés par les loups en Espagne (source: Blanco et al. 1992). 1988

Province/ région	Loups		Dégâts Animaux tués				
	Nombre (estimation)	% de la population	US\$	Mouton chèvres	Bovins	Chevaux ânes	Coût par loup en US\$
Galicia	500-700	34	250 000	615	246	396	500
Asturias	90-126	6,1	364 440	522	74	702	4 050
Cantabria	15-21	1	54 167	548	22	31	3 611
León	250-350	17	149 350	1 436	44	47	597
Zamora	225-315	15,3	64 500	760	12	4	287
Palencia	130-182	8,9	34 375	300	23	1	496
Burgos	150-210	10,2	60 625	700	5	15	404
Valladolid	20-28	1,4	22 625	215	13	0	1 131
Salamanca	25-35	1,7	4 025	27	4	0	161
Extremadura	25-35	1,7	950	6	1	0	38
Sierra Morena	40-56	2,7	3 750	49	0	0	94
Total	1 470-2 058	100	1 008 807	5178 79,5 %	444 6,5 %	1196 17,6%	686 (moyenne)

Le loup est réapparu au Pays Basque en 1984, confirmant ainsi son expansion vers l'est. En 1995, il se trouvait à 87 km des Pyrénées. Les conflits avec le bétail non surveillé ont rapidement augmenté. De 1987 à août 1994, 1080 moutons furent tués ainsi qu'une trentaine de chèvres et quelques chevaux. La perte du bétail se chiffre de 0.1 % à 0,8 % (selon les années) du cheptel total. Septante-huit pour cent des attaques ont lieu de mai à juillet.

Italie

Dans la province d'Aquila (une des 4 régions de la province des Abruzzes), les attaques touchent principalement les moutons et les chèvres, ainsi que les veaux et les poulains. Il existe une corrélation positive entre le nombre de moutons et de chèvres présents dans les alpages et le nombre d'attaques (plus il y a de moutons, plus il y a d'attaques). Une observation similaire a été faite par Bogges et ses collègues (1978) dans une étude analogue avec des chiens et des coyotes aux Etats-Unis. Pour le reste du bétail, il n'y a pas de corrélation. Le nombre d'attaques sur les moutons augmente sévèrement dès le mois de juillet.

Les chevaux, en nombre moins important dans la région des Abruzzes, sont plus prédatés par les loups que les vaches, pourtant plus nombreuses. Cette différence proviendrait du fait que les bovidés montrent un comportement anti-prédateur plus efficace. Le nombre d'attaques concernant les chevaux est particulièrement important en avril et en mai, ce qui coïncide avec la naissance des poulains qui sont plus vulnérables. Ces animaux naissent en liberté et ne sont que rarement surveillés, contrairement aux moutons. Le même phénomène peut être observé chez les vaches dès le mois de mai, à l'époque des naissances.

Fréquence mensuelle des attaques de 1980 à 1988 sur le mouton dans la province des Abruzzes (source : Fico et al., 1993). Les attaques sont plus nombreuses pendant la période d'estive.

Une étude a été menée dans les Provinces de Gênes et de La Spezia pour évaluer l'importance des ongulés sauvages et domestiques dans l'expansion du loup. Le régime alimentaire est principalement composé de 40 % de bétail et de 26 % d'ongulés sauvages. Selon les auteurs de cette étude, le pourcentage élevé de bétail dans le régime alimentaire du loup est dû à la présence importante de bétail non surveillé tout au long de l'année. L'accessibilité à cette source de nourriture est alors facile. Par contre dans la région du "Valle di Susa" et de Valle del Chisone, une étude sur le régime alimentaire menée de 1997 à 1999 dévoile que les loups s'attaquent peu au cheptels, puisque "seul" le quart (24,1%, fréquence d'apparition) de leur régime alimentaire est constituée d'animaux domestiques. Une des raisons serait l'abondance de gibier, 4 fois plus important que le nombre de moutons (5000 têtes). Cette étude a clairement démontré que les loups préféraient le cerf et le mouflon, puis ensuite le chamois. Dans cette même région, 102 moutons (10 attaques) ont péri en 1997 à la suite d'attaques de canidés (chiens et loups), tandis que ce chiffre est tombé à 56 en 1998 pour le même nombre d'attaques et à 50 en 1999.

En 1994, chaque région a payé en moyenne 13,6 millions US \$ de subsides, dont en moyenne 380'000 US \$ pour les dégâts dus à des espèces protégées. Depuis 1995, 670'000 US \$ ont été ajoutés par région pour indemniser aussi les dégâts de chiens. De 1994 à 1995, le gouvernement régional de Toscane a remboursé environ 500'000 US \$ de compensation aux éleveurs pour des moutons tués dans la seule province de Sienne. Cependant, tous ces montants n'atteignent en aucun cas les remboursements des dégâts commis par les sangliers.

Annexe : conflits avec l'élevage

France (Alpes)

L'agriculture a beaucoup régressé dans les zones de montagne car les handicaps liés au milieu naturel ne lui permettent pas de bénéficier des progrès techniques et d'égaliser la productivité des plaines. De plus, l'élevage ovin français est confronté à différents problèmes, notamment la concurrence de pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou le Royaume-Uni, dont les coûts de production sont nettement inférieurs. Le maintien du pastoralisme dans les zones de montagnes, déjà sujettes à une désertification rurale, est difficile. Par conséquent, un dispositif d'aides directes au revenu des éleveurs a été mis en place sous formes de subsides. Ce soutien au pastoralisme se traduit aussi par une volonté politique de préservation du milieu naturel. L'élevage ovin s'est vu ainsi attribuer une nouvelle tâche : contribuer à l'aménagement et la gestion des espaces naturels. En évitant l'enfrichement (fauche, pâture), l'élevage favorise la diversité des écosystèmes montagnards et le maintien de paysages traditionnels. L'activité pastorale un rôle social non négligeable, car elle lutte contre la désertification des milieux ruraux montagnards. Les Alpes du Sud accueillent 577'000 moutons (67 % des effectifs) et les Alpes du Nord 282'000 bêtes (33 %). Par contre, le nombre de bovins est plus important dans le Nord avec 72'000 bêtes (76 % des effectifs).

Il existe dans les Alpes plusieurs systèmes d'élevages du mouton (transhumance, le système herbassier, le système montagnard, les systèmes "méditerranéens-montagnards"). L'idéal serait de trouver les conditions climatiques permettant de laisser ses bêtes toute l'année à l'extérieur. En effet, l'éleveur n'a pas besoin de bâtiment d'exploitation pour protéger ses bêtes pendant l'agnelage et surtout ne doit pas passer une partie de l'année à faire les fenaisons pour nourrir ses bêtes pendant la mauvaise saison. Cependant, dans les Alpes, ces conditions ne sont pas réunies, et pour ceux qui ne pratiquent pas la transhumance, cela implique des infrastructures importantes pour passer l'hiver et un travail important pendant la belle saison pour récolter le foin nécessaire à l'alimentation des bêtes. Cependant, cela signifie aussi une impossibilité de garder en permanence soi-même les bêtes sur l'alpe. Dans la plupart des cas, ils regroupent leurs

troupeaux pour la montée en estive. La garde est assurée soit par eux-mêmes (dans ce cas, ils se relayent), soit par un berger salarié, soit encore par un entrepreneur de garde. Au printemps et en automne, les bêtes, souvent en plusieurs lots, sont parquées dans des parcs clôturés qui permettent de gérer au mieux l'herbe à disposition. Dans certaines régions comme Roya, Vésubie, Moyenne-Tinée (Alpes-Maritimes), le manque de possibilité de récolter du foin en raison d'un relief escarpé et du morcellement foncier, oblige le moutonnier de trouver de l'herbe pour faire brouter ses bêtes pendant la mauvaise saison (systèmes ovins "méditerranéens-montagnards"). Dans d'autres régions, la durée de pâturage est maximale pour réduire l'impact économique de l'alimentation en bergerie.

La protection des bêtes sur l'alpage contre le loup est un problème commun à tous ces systèmes d'élevages. Les moutonniers sédentaires, essentiellement situés dans les Bouches du Rhône et les Alpes, ont encore à résoudre la protection des moutons dans les parcs au printemps et en automne. En effet, ce système de parcs clôturés ne permet pas de protéger les troupeaux des attaques de grands prédateurs. Parfois, de nouvelles pratiques pastorales développées depuis plusieurs années comme dans la Drôme ne facilitent pas la protection efficace des troupeaux. En effet, dans la Drôme, une politique de pastoralisme liée à des finalités écologiques et paysagères a été développée (financé en partie par l'union européenne). Cette politique s'est concrètement traduite par une gestion extensive, raisonnée et surtout le non-retour des troupeaux le soir en bergerie. De plus, pour une même exploitation, trois ou quatre troupeaux vont pâturer de manière isolée dans une même saison. Dans les zones sèches, les exploitations utilisent de façon extensive les vastes zones de parcours en cours de reboisement naturel. Pour maintenir une pression de pâturage, les moutons sont parqués dans de petites clôtures. La présence d'un berger n'est rentable qu'à partir d'un seuil de 1000 à 2000 bêtes.

Le coût global d'indemnisation des dégâts s'établit en 1998, pour les Alpes du Sud, à 1.163.499 F. Sous réserve de confirmation, pour les Alpes de Haute-Provence, de l'origine de deux dérochements importants survenus à l'été 1998 et dont ont été victimes 150 et 350 brebis.

Dégâts causés par le loup sur le cheptel domestique dans les Alpes du nord et Drôme

(source : ministère de l'Agriculture et de la pêche)

Année	Isère			Savoie			Drôme		
	attaques	tués/ blessés	moyenne	attaques	tués/ blessés	moyenne	attaques	tués/ blessés	moyenne
1998	34	160	4,70	26	166	6,38			
1999	22	87	9,95	?	?	?	5	51	10,2

Annexe : conflits avec l'élevage

Dégâts causés par le loup sur le cheptel domestique dans les Alpes du Sud

(source : ministère de l'agriculture et de la pêche)

Année	Alpes-Maritimes			Alpes de Haute-Provence			Hautes-Alpes		
	attaques	tués/ blessés	moyenne	attaques	tués/ blessés	moyenne	attaques	tués/ blessés	moyenne
1993	10	36	3,60						
1994	51	192	3,76						
1995	104	441	4,24						
1996	193	796	4,12	2	4	2			
1997	194	789	4,06	2	10	5	5	75	15
1998	208	691	3,32	?	?	?	53	243	4,58
1999	?	?	?	?	?	?	?	?	?

Suisse (Valais romand)

A partir des années 1950, le nombre d'ovins n'a cessé d'augmenter en Suisse, après avoir perdu près de deux tiers de ses effectifs. En effet, en 1866, on comptait 447'001 têtes, tandis qu'en 1998 on en dénombrait environ 422'270. Il y a 7765 exploitations qui détiennent des ovins dans les Alpes suisses. La moyenne des troupeaux est de 34,12 têtes ! Le Valais est le canton suisse qui détient le plus de moutons avec 74'047 têtes en 1998 (17,53 % du cheptel total).

Les moutonniers valaisans peuvent être généralement répertoriés dans trois catégories. La première regroupe les professionnels, c'est-à-dire ceux qui vivent entièrement de leur troupeau (46 % des éleveurs participant au projet). La seconde rassemble les pluri-actifs, c'est-à-dire ceux qui exercent un autre métier (27 % des éleveurs participants au projet). Les gains obtenus grâce au mouton leur permettent souvent de combler un déficit salarial de leur activité principale, notamment en basse saison (menuisier, guide de montagne, forestier, etc.). La troisième catégorie comprend les personnes qui gardent des moutons plus par passion que par nécessité (27 % des éleveurs participants au projet).

D'après une étude anthropologique de Berthoud et Kilani (1984 et 1986) sur l'agriculture de montagne pratiquée dans le Bas-Valais, les pluri-actifs qui exercent une "agriculture à temps partiel" sont souvent à l'origine d'une "importation" de la modernité ambiante qui est ainsi adaptée à certaines exigences qui leur sont propres. De plus, grâce aux salaires gagnés dans les secteurs économiques modernes, aux subventions publiques et à une mécanisation accrue, les habitants de la montagne ont réussi à maintenir vivante la pratique agricole, promise à la disparition avec le développement moderne et à lui donner un contenu extra-économique avec des motivations principalement d'ordre social et culturel (combat des reines, concours de chiens de conduites, etc.).

Toujours selon Berthoud et Kilani (1984 et 1986), les interventions de l'Etat tendent à donner à l'agriculture partielle une orientation bien précise :

1. maintien d'une population de montagne suffisante pour des raisons d'ordre politique (défense nationale) et sociologique (souci d'équilibre entre plaine et montagne, structure urbaine et structure paysanne) ;
2. l'agriculture de montagne remplit pour le marché touristique la fonction d'entretien du territoire (les paysans sont des "jardiniers de la montagne" et ils veillent à préserver le "capital nature" qui est à la base de l'industrie touristique).
3. les agriculteurs à temps partiel constituent également une importante réserve de main-d'œuvre disponible pour le secteur industriel.

Actuellement, l'agriculture de montagne est confrontée à la mondialisation des échanges commerciaux, à la concurrence de pays, comme la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni ou la France, dont les coûts de production étaient nettement inférieurs et à un facteur imprévu par les éleveurs : la présence d'un grand prédateur. Le loup remet en cause un système d'élevage dit extensif qui n'est plus adapté à cette nouvelle situation. Le moutonnier devra s'adapter à cette nouvelle contrainte sous peine de voir disparaître son exploitation. Il faut compter environ 130 mètres pour pouvoir vivre sur une exploitation (ce nombre peut varier selon les charges). Etant donné les conditions climatiques, les bêtes passent 120 à 140 jours en bergerie. Par conséquent, l'éleveur doit engranger suffisamment de foin et de regain pour nourrir ses bêtes pendant tout l'hiver. La saison des moissons correspondant à celle de l'estive, le moutonnier ne peut pas surveiller en permanence ses bêtes. Ces dernières années, le prix de l'agneau a considérablement chuté (30 % depuis 1995) entraînant une baisse des salaires. Par exemple, en 1998 un moutonnier du Bas-Valais a gagné, en comptant les subsides, le salaire de 1974 ! Dans ces conditions, il est difficile de leur demander de financer encore le salaire d'un berger ou d'un ouvrier agricole pour faire les récoltes. En estivant ses agneaux, un moutonnier gagne environ 45 F par agneau (calcul sur 100 jours d'estive) grâce au gain de poids de l'animal. Pour protéger son troupeau, l'éleveur doit engager un berger qui lui coûte 12'000 à 15'000 F par saison. Pour compléter la protection, le

Annexe : conflits avec l'élevage

berger doit être appuyé par au moins 3 chiens de protection qui coûtent chacun 1200 F. Par conséquent, le moutonnier pour payer la prévention sur son alpage doit posséder 349 à 416 agneaux, c'est-à-dire un troupeau d'environ 582 à 694 têtes pour ne pas perdre de l'argent.

Conclusion

“L'agriculture de montagne est apparue progressivement non pas comme une simple activité résiduelle, appelée un jour à disparaître, mais comme une réponse dynamique et originale de la population locale à la modernisation souvent outrancière de la montagne”.

Avec le retour naturel du loup et les lois du marché, il est probable que la situation des moutonniers va empirer et que certains devront même cesser l'élevage du mouton. Le stress éprouvé par les brebis lors d'une attaque peut provoquer des avortements et des baisses de fécondité. Les agneaux peuvent accuser une perte de poids. La diminution de la durée de pâturage implique l'achat supplémentaire de fourrage. Des frais nouveaux interviennent en cas de protection du troupeau (chien de protection, aliments, infrastructures, etc.). La pénibilité des conditions de travail est accrue. La garde permanente de jour et de nuit des troupeaux entraîne une grande fatigue nerveuse, doublée souvent de mauvaises conditions de logement en estive. Sans parler des incidences sur la vie familiale.

Face à un prédateur comme le loup, l'élevage de moutons devra radicalement changer. Le projet Loup Suisse et le projet LIFE (France) tentent d'appuyer les éleveurs qui sont prêts à “jouer le jeu”. Les mesures de préventions proposées par le projet, notamment les chiens de protections, exigent un effort particulier de chacun sans pour autant être certain que cela fonctionnera pour toutes les exploitations. En effet, la présence du chien de protection exige une adaptation dans l'exploitation aussi bien au niveau du troupeau (abandon des races non grégaires comme la Suffolk) qu'au niveau de la méthode de travail (rassembler le troupeau dans un enclos tous les soirs et par temps de brouillard). Cependant, pour des raisons d'emploi du temps et économiques, la majorité des moutonniers ne pourront pas s'adapter sans une aide extérieure. L'utilisation des chiens de protection demande un surcroît de travail de la part de l'éleveur, un investissement financier non négligeable (nourriture, frais vétérinaires, nourrisseurs, infrastructures sur l'alpage, etc.) et exige du temps pour mettre en place ce système de prévention, environ deux ans pour un chiot. L'idéal serait de mettre en place les systèmes de prévention avant l'arrivée du prédateur. Il s'agit d'un travail de longue haleine et un investissement en temps et en argent pour le moutonnier (suivi du chien). Cependant, chacun de nous peut aussi soutenir les moutonniers en achetant leurs produits. A l'époque du poulet à la dioxine, de la vache folle ou de la présence de boue d'épuration dans les farines animales, pourquoi ne pas choisir des animaux sains se nourrissant d'herbage des alpages pendant plus de 3 mois ?